

Pages de journal

Gérard Parizeau

Volume 50, numéro 4, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104201ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104201ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, G. (1983). Pages de journal. *Assurances*, 50(4), 449–466.
<https://doi.org/10.7202/1104201ar>

Pages de journal

par

GÉRARD PARIZEAU

Nice, 17 mars 1980

Souvent, le hasard fait bien les choses. Nous étions invités à déjeuner hier, au domaine Saint-Martin qui se trouve au-dessus de Vence. Or, à midi, le dimanche, il n'y a guère de taxis dans une petite ville du Midi, au moment où l'on va déjeuner en famille. Très aimablement, la patronne du bistrot téléphone pour nous en avoir un, mais sans succès. Une jeune femme nous dit alors : « Je vais vous y conduire ; ma voiture est en plus ou moins bon état, mais elle ira bien jusque-là ». Or, cette jeune femme, c'est l'ex-voisine de notre consul à Bordeaux, M. Bussières qui, après avoir pris sa retraite, était venu s'installer à Vence. Il y avait une propriété qu'il a vendue depuis, je pense, pour s'installer en Floride auprès de ses enfants.

449

Notre amie aurait été assez surprise de nous voir descendre de cette petite Citroën deux-chevaux, tenant en place par miracle. « J'ai écrabouillé la voiture de mon mari, une fois déjà, nous dit notre aimable chauffeur. Cela suffit. Si j'abîmais celle-ci, personne ne trouverait à redire ».

Ces deux-chevaux sont increvables, fait remarquer notre amie quand nous lui avons raconté notre aventure. « Elles tiennent le coup malgré tous les mauvais traitements qu'on leur inflige ».



À vingt pour cent, à New-York, le taux de base (*prime rate*) va nous causer des problèmes, ai-je dit à un ami français très mêlé aux assurances et à la banque. Et à nous, donc ! me répondit-il sans aller plus avant dans la discussion, car nous déjeunions avec des gens que la question intéressait peu.

Fort heureusement, Sodarcam a un portefeuille d'obligations à très court terme. Si le taux d'intérêt courant a une grande importance pour les affaires en général, il n'a pas en Bourse le même

effet immédiat que pour les obligations à dix, vingt ou trente ans. Il y a longtemps qu'après avoir pris la décision de diminuer l'échéance moyenne de nos titres, nous avons appliqué la règle dans toute sa rigueur. En assurance, ce n'est pas tant la valeur d'échéance qui importe que la valeur de liquidation, c'est-à-dire dans l'immédiat. Si le contrôle continue d'exercer une surveillance très précise sur le portefeuille des compagnies d'assurance, la loi fédérale accorde depuis quelques mois certaines tolérances bien utiles dans la situation actuelle.

~

450 Du domaine Saint-Martin, la vue sur la vallée et la mer est magnifique. L'hôtellerie est à côté des ruines d'un château-fort des Templiers ou ce qu'il en reste : un mur et le pont-levis. C'est là qu'on a cherché, mais en vain, le fameux trésor des Templiers. J'ai noté ailleurs, je crois, que si quelqu'un le trouvait, une partie en reviendrait à notre belle-fille Alice, à titre d'héritière d'un des Poznanski, à qui la propriété appartenait avant d'être vendue à un Parisien forcé de quitter ses affaires à cause de son état de santé. Après s'être porté acquéreur du domaine, celui-ci en a fait une bien belle auberge où tout est de qualité : des meubles au service et à la table.

~

Est bien curieux, mais valable, ce conseil que donnait Mme Robert de Jouvenel à son fils Bertrand : « ... tout ce qui est dit comme plaisanterie sera pris au sérieux, car la plupart des gens n'ont pas d'esprit, et plaisanter sur soi-même, c'est donner des armes contre soi ».

L'idée devrait être passée à tel homme politique de ma connaissance, qui ne déteste pas se moquer de lui à l'occasion, avec un sens de l'humour que seuls apprécient ses amis. Ce qui est mauvais parfois puisque, suivant la formule de Mme de Jouvenel, procéder ainsi, c'est donner des arguments à ceux qui, autrement, en auraient peu ou prou.

~

Le dollar canadien sera à 88-95 cents américains avant la fin de 1980⁽¹⁾, vient-on d'écrire, parce que

(1) Il est resté modestement à environ 84 cents, hélas ! Depuis, il est tombé au-dessous de 78 cents. Comme quoi en ces années d'instabilité, il est bien difficile de prévoir l'avenir !

a) le Canada n'a pas et n'aura pas le même taux d'inflation que les États-Unis ;

b) le Canada a des ressources pétrolières énormes.

En multipliant les découvertes, on entretient l'optimisme des investisseurs, malgré les nombreuses causes d'inquiétude.

Est-ce 88 cents ou 95 cents qu'il faut souhaiter ? Si, avec le dernier chiffre, les énormes importations du Canada redevenaient moins chères et agissaient ainsi sur les prix intérieurs, par ailleurs l'exportation n'aurait plus la prime dont elle jouit à l'heure actuelle.

451

Est bien fort celui qui, à l'avance, peut imaginer une pareille augmentation de valeur du dollar canadien. Pour ma part, je ne m'y risque pas, en pensant que, parfois, l'économie politique est appelée la science de l'erreur.



Je me contente de noter qu'aujourd'hui, il fait un soleil radieux et que la température remonte. Bravo !



L'Europe pourrait être coupée de ses sources de matières premières. Alors ce serait le drame, affirme M. Pierre Darcourt. Au C.U.M., il passe en revue ce qui vient d'Afrique surtout. On saisit mieux ainsi quel rôle les nouveaux pays jouent dans l'approvisionnement de l'Europe. Tant que certaines colonies d'Afrique ont été d'allégeance française, il n'y a guère eu de problèmes pour la France ; mais depuis, les choses ont bien changé.

On comprend que la France veuille se procurer au Canada de l'uranium, du cobalt, du cuivre, du molybdène, du chrome, du fer, de l'amianté même. Dans ce dernier cas, elle ne s'alimente pas au Québec actuellement ; mais ne peut-on imaginer des relations d'Europe et du Québec non pas à des prix moindres, mais avec une alimentation régulière et certaine ?



Dans Québec, *** fait tout pour bloquer la nationalisation de ses biens. Elle ira jusqu'en Cour suprême, mais après ? Tout dépendra du résultat des prochaines élections ! Comme on compte sur la défaite du parti québécois, il suffit de tenir. Et l'on tient...

Pour les phosphates, le conflit entre le Maroc et l'Algérie a bloqué les sources d'approvisionnement de la France, mais n'y a-t-

il pas en Saskatchewan des ressources presque illimitées ? À même lesquelles on pourrait puiser, si ce n'est pas déjà fait.

C'est dans ces moments-là qu'on constate comme l'indépendance des colonies a donné un dur coup au marché européen des matières premières. Hier, au déjeuner, je disais devant le général *** : « L'Angleterre a compris dès 1840 la nécessité d'accorder une certaine liberté politique à ses établissements d'outre-mer. Aussi a-t-elle conservé avec ceux-ci des relations privilégiées. La France, elle, s'est contentée d'offrir l'indépendance bien tard, dans un monde où tout était devenu bien différent ». J'espère ne pas l'avoir blessé.

452

« Le Québec, la Palestine et quelques autres ». C'est le titre d'un article d'Anne Kriegel dans le *Figaro*. Pour elle, le sort du référendum est tranché. Il est trop tard. Il aurait fallu agir plus tôt. Je ne suis pas très sûr que Mme Kriegel ait raison. En mai, on nous le dira. Mais ce que je sais, c'est que le parti québécois n'a pas eu recours au terrorisme, comme elle le croit. Il faudrait faire une différence entre ceux qui ont pris l'attaché commercial d'Angleterre comme otage, ceux qui ont abattu Pierre Laporte et ceux qui dirigent maintenant les affaires du Québec ; ce que ne font pas toujours les étrangers et même certains anglophones du Canada.

Après les défaites successives du parti québécois aux élections partielles, on pourrait prendre pour acquis qu'il a perdu sa popularité et que le sort du référendum est réglé. Personnellement, je n'en sais rien. Avant de me prononcer dans un sens ou dans l'autre, je voudrais attendre le vote de mai prochain ; ce qui est pour le moins prudent, car les sondages se contredisent. Même si on ne leur accorde pas une importance définitive, ils sont utiles pour suivre l'évolution de l'opinion. Or, celle-ci paraît encore bien imprécise, encore une fois, même si, petit à petit, elle prendra corps.

Jacques B. revient de Montréal la semaine prochaine. Je profiterai de notre séjour ici pour le voir et lui demander quelle impression il rapporte du Québec.

Dimanche soir, le chancelier allemand Helmut Schmidt recevait le président Giscard d'Estaing à Hambourg. On nous les a montrés entrant dans une petite maison, où avait lieu le rendez-vous. Le chancelier était coiffé d'une casquette de marinier, tandis

que le président était bien au chaud sous un *pull*. On est un peu étonné de la mise en scène. En montrant une aussi grande simplicité, veut-on se rapprocher du peuple, de l'homme de la rue, comme on disait autrefois ? Et cependant, il s'agit d'une rencontre très importante, même si on la qualifie d'entretien privé. Est-ce tout simplement que les deux ont voulu donner à leur rendez-vous un caractère d'intimité ? Autrefois, des chefs d'État n'auraient jamais songé à paraître en public en un aussi simple appareil et dans un pareil cadre.



Les journaux sont remplis des protestations des instituteurs français. En lisant le texte à haute voix, on se croirait au Québec, tant les revendications sont les mêmes. Jacques sort de négociations de six mois qui, fort heureusement, se sont bien terminées, je crois. Pour changer de préoccupations, il prépare son budget qui sera soumis à l'Assemblée en mars. C'est un événement considérable chaque année ; il est suivi d'une réception au ministère des Finances, à laquelle assistent non seulement des financiers canadiens, mais aussi des Américains venus exprès de Boston, de New-York ou de Chicago. Ils s'intéressent à cette province bouillonnante en ce moment, car ils souscrivent régulièrement à ses emprunts.

453



18 mars

On a interviewé M. Jacques Chirac à la télévision, au programme *Cartes sur table*. Les deux journalistes ont tenté de lui faire dire qu'il se présenterait aux prochaines élections présidentielles ou encore que son parti appuierait un candidat particulier. On cherchait aussi à lui faire dire ce qu'il pensait du président actuel que son parti appuie tout en le critiquant, de la politique suivie par le gouvernement, de ses idées personnelles, etc. M. Chirac ne s'est pas arrêté en chemin. Sans faire une charge à fond de train contre M. Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre, il ne s'est pas gêné pour donner le fond de sa pensée.

L'entrevue était intéressante, vivante, car M. Chirac s'exprime bien et il n'hésite pas à faire des déclarations assez précises dans les domaines où il n'œuvre pas personnellement. Mais ses querelles au sein du pouvoir ne sont-elles pas bien dangereuses !

Une chose m'a frappé, cependant, il ne veut pas entrer dans la querelle qui oppose en ce moment Georges Marchais et l'*Express*. Il ne veut pas savoir ce que le secrétaire général du parti

communiste a fait ou n'a pas fait durant la dernière guerre. « Je me contente de lui reprocher bien des choses, a-t-il dit simplement, et surtout d'agir sous l'influence d'un pays étranger, la Russie. »

Il est difficile de ne pas s'intéresser à la politique française quand on est en France. À la télévision notamment, on ne parle guère que de cela et de sports dans la chronique des faits d'actualité.



454

Une société de Nice se préoccupe de conserver le Souvenir napoléonien par des conférences, des visites sur les lieux qu'a fréquentés Bonaparte, officier de la République ou Napoléon, empereur. Hier, le président consacrait une heure et demie à nous présenter Mme Tallien, future duchesse de Caraman-Chinay. Mariée à quinze ans, mêlée à l'histoire à un des moments les plus durs de la Révolution, essayant d'empêcher les exécutions à Bordeaux où son mari jouait un rôle important, généreuse de son corps qui était plantureux et magnifique, paraît-il, passant d'un lit à un autre et finissant duchesse de Caraman-Chinay, après avoir eu sept enfants de divers hommes et après avoir obtenu que son premier mariage — le seul authentique — fût annulé.

Dans quelques jours, la société conduira ses membres à Golf-Juan, où Napoléon a débarqué en venant de l'île d'Elbe. Un peu plus tard, elle les emmènera sur les champs de bataille où le général de la République a eu ses premiers succès.

L'âge moyen des gens qui participent au Souvenir napoléonien est élevé ; mais sous la présidence d'une jeune femme intelligente et active, la société est vivante.



En ce moment, il y a de nombreuses bagarres en Bretagne. La foule proteste, entre autres choses, contre la construction projetée d'une centrale nucléaire dans la région. Que l'on soit effrayé par les risques qu'en présente le fonctionnement est normal. L'accident, survenu aux États-Unis il y a quelques mois, a donné aux adversaires de l'énergie nucléaire des arguments nouveaux. Mais que peut-on faire d'autre que de rendre les centres de production aussi sûrs que possible ? L'avion, le train, l'automobile présentent des dangers réels, mais doit-on pour cela les mettre de côté ? Par tous les moyens possibles, on tente de supprimer les risques d'accidents. À mon avis, c'est cela qu'il faut faire pour l'énergie nucléaire. Et

non en supprimer l'existence ou chercher à en empêcher l'utilisation pour des fins utilitaires. On aurait raison de demander des mesures de sécurité avec force, avec insistance, mais à mon avis, on a tort de vouloir aller au-delà en invoquant la crainte du sinistre pur et simple. Notre société moderne est exposée à des risques nombreux, sérieux, insoupçonnés, tel ce déraillement dans une petite ville de l'Ontario qui a forcé l'évacuation de la population, à cause de la nature toxique des gaz qui s'échappaient de quelques-uns des wagons sortis de la voie ferrée. On ne peut se passer de ces gaz dans l'industrie, mais ce que l'on peut exiger, c'est qu'on redouble de vigilance pour leur usage et leur transport. À mon avis, encore une fois, ce doit être la manière de raisonner dans le cas de l'énergie nucléaire.

455



En atterrissant à Varsovie, un avion russe se brise. À bord, il y a l'équipe de boxe-amateur des États-Unis qui allait prendre part aux jeux olympiques de Moscou. C'est un autre exemple du danger que court un groupe transporté en un seul voyage. Il y a quelques années, huit cadres supérieurs de la compagnie qui construisait les installations de Churchill Falls sont morts dans un accident d'avion, en arrivant sur le chantier. On imagine le vide créé tout à coup dans la direction de l'entreprise. On a remplacé l'équipe par d'autres parce que la qualité et l'abondance du personnel le permettaient, mais pour une entreprise de moindre importance, cela aurait pu être la ruine.

Chez Sodarcan, j'insiste pour qu'on ne voyage pas en groupe. Et je crois que la recommandation est suivie. Pour nous, la disparition de deux ou trois cadres supérieurs serait extrêmement grave, surtout s'il s'agissait des plus dynamiques.

Il y a quelques années, un de mes clients offrait un voyage en Europe à ses vendeurs qui avaient dépassé le chiffre de vente minimal. Il ne songeait pas que la chute de l'avion aurait amputé l'entreprise de son équipe la plus précieuse et aurait mis son avenir en danger.



19 mars

Hier, avec des amis, nous avons évoqué certains souvenirs de Radio-Canada. *** a travaillé avec Augustin Frigon et, plus tard, avec Alphonse Ouimet. Du dernier, en particulier, il a gardé un

souvenir extraordinaire. Il nous a parlé de son intelligence, de son dynamisme, de sa curiosité pour les applications de l'ordinateur et de l'informatique à la radio et à la télévision. Et il y a au moins quinze ans de cela. De mon côté, je lui disais les problèmes qu'entraîne l'informatique au début, quand on veut avoir une installation un peu complète. Lorsque tout est au point, les services rendus sont très appréciables, indispensables même ; mais, avant d'y arriver, que de frais inattendus, quelle *pagaille* règne dans les services et à quels désappointements ne doit-on pas s'attendre ! À telle enseigne qu'une comptabilité mise sur ordinateur doit être doublée d'un travail manuel qui permet d'en contrôler l'exactitude pendant plusieurs mois.



Les caricatures de Jacques Faizant sont vraiment très drôles. Elles traduisent certaines situations mieux que ne le ferait un article élaboré. Ainsi, ce matin dans le *Figaro*, on nous présente Raymond Barre rendant visite à son ministre de l'Éducation et lui disant, en entrant : « Je vous présente mes devoirs, M. Beullac ». Et l'autre répondant : « Vous êtes bien le seul, M. le premier ministre ». Pour comprendre, il faut savoir que les instituteurs sont en grève en ce moment. Ce matin, il y en avait trente mille dans les rues de Paris. On leur dit : « L'an prochain, il y aura quatre-vingt mille enfants de moins dans les écoles ». Qu'on réduise le nombre d'enfants dans chaque classe et l'on aura ni à fermer des écoles, ni à renvoyer des professeurs, rétorquent les intéressés. N'est-ce pas ce que l'on vient de nous dire au Québec ? Au fond, certains problèmes sont les mêmes partout dans le monde occidental, en ce moment.



On a donné *Nœud de vipères* à la télévision française, ces jours derniers. Le film était excellent mais, comme d'habitude, je n'ai pu tenir bien longtemps devant le petit écran, car les romans de François Mauriac me dépriment. L'âge n'y fait rien. Jeune homme, je réagissais bien mal devant ces personnages qui réunissent en eux presque tout ce que je déteste. Ce qui ne m'empêche pas de reconnaître en Mauriac le très grand romancier qu'il était.



Je n'avais pas tort de souligner la qualité de l'orchestre régional Provence-Côte d'Azur, réorganisé sous la direction de Philippe

Bender. Voilà qu'il vient d'être retenu pour une tournée de vingt-quatre concerts aux États-Unis.

Nous irons l'entendre samedi prochain au Nouveau Théâtre de Nice, dans cette salle sans caractère, mais à l'acoustique excellente. Une fois de plus, j'ai buté sur l'orthographe et le genre d'un mot. Après avoir vérifié dans le *Petit Larousse*, que je garde à portée de la main, je vois que si, généreusement, mais à tort, j'accordais un double *c* au mot, j'avais raison pour le genre. *Acoustique* est féminin et non masculin, comme trop souvent on est tenté de l'écrire.



457

Trouvé chez un libraire de la rue Victor-Hugo un exemplaire du *Voyage de Patrice Périot*, au prix ancien de cinq francs. Je l'ai acheté immédiatement dans l'espoir de retrouver, à la lecture de Georges Duhamel, le plaisir délicat que j'y prenais autrefois. C'est Édouard Montpetit qui m'avait initié à l'œuvre de Duhamel. Dans ses cours, il nous parlait fréquemment de l'écrivain dont il aimait le style et l'art de décrire simplement une société que la guerre de 1914-18 avait bouleversée.

Patrice Périot, c'est le Duhamel de 1950, qui publie au *Mercur de France*, auquel il reste attaché, je crois, malgré ses succès et malgré les années. C'est celui dont j'ai lu la plupart des livres. Comme conférencier, cependant, il m'a bien désappointé quand je l'ai entendu à Montréal, même si je gardais toute mon admiration à l'écrivain.



C'est à lui que j'ai emprunté le titre de mon livre sur les Fabre. Il m'a paru intéressant de l'intituler *La Chronique des Fabre*, comme lui avait eu sa chronique des Pasquier. On m'a reproché un peu mon manque d'imagination. Je crois qu'on a eu tort de le faire car si, dans le cas de Georges Duhamel, il y avait une œuvre d'imagination, pour les Fabre, je m'en suis tenu à des faits et à des événements qui se sont produits et à des êtres bien vivants dont j'ai raconté la vie en toute simplicité.



20 mars

Nous nous proposons d'aller déjeuner au *Scampi d'or* à Biot. Comme il pleuvra toute la journée, semble-t-il, nous remettrons le voyage à un autre jour.

Biot est un vieux bourg qui garde son cachet quand il n'est pas encombré. Situé sur une élévation, pour s'opposer aux envahisseurs venus de la mer, il n'a plus maintenant qu'à se défendre contre les touristes qui cherchent un coin pour loger leur voiture.

Quel plaisir délicat qu'un déjeuner au *Scampi d'or* !



458

Au Grand Palais à Paris, il y a en ce moment une exposition consacrée à Viollet-Le-Duc, à qui l'on doit d'avoir gardé certains monuments extraordinaires, qui auraient disparu sous la pioche des démolisseurs tant ils étaient en mauvais état, sous le Second Empire. On a permis à l'architecte de les restaurer en s'inspirant de documents de l'époque. Bien des gens lui ont reproché d'être sorti du style, de l'esprit des bâtisseurs du Moyen-Âge ; mais des monuments comme Notre-Dame-de-Paris, les murs de Carcassonne, la cathédrale du Vézelay et le château de Pierrefonds⁽¹⁾ ont été restaurés ou mis à l'abri. Grâce à lui, bien d'autres extraordinaires monuments sont restés dans ce qu'il est convenu d'appeler le patrimoine de la France.



La notion de patrimoine a fort heureusement gagné aussi bien le Canada anglais, avec *Heritage*, que le Canada français avec d'autres groupes agissants. L'ennui, c'est que parfois on déclare monuments historiques des immeubles dont on doit garder intact tout au moins l'extérieur et qui ne le méritent guère.

L'initiative est bonne, mais il ne faut pas aller jusqu'à considérer, comme une antiquité valable, un bâtiment qui ne présente aucun autre intérêt que d'être du siècle dernier. Qu'on déclare monument historique, par exemple, l'ancienne fabrique de cigares des Grothé, au coin de la rue Ontario et du boulevard Saint-Laurent à Montréal, est incompréhensible. Mais qu'on ne l'ait pas fait pour la maison des Van Horne, rue Sherbrooke, est lamentable. Je l'ai dit déjà ; je ne crains pas de le répéter.



« Nous appelons l'attention du lecteur sur... », écrit-on dans le *Figaro*. D'instinct, j'aurais dit : « Nous attirons l'attention du lecteur ». Aurais-je ainsi commis un anglicisme — un de plus ? Puisque, en anglais on écrit : « *We wish to draw your attention on...* » Si

⁽¹⁾ C'est celui-là dont on lui reproche la réfection, en particulier. Il l'a faite à la demande de l'impératrice Eugénie qui, paraît-il, voulait y habiter.

l'on dit *appeler*, en France, on doit dire *appeler*, affirmerait ***. Personnellement, je ne suis pas sûr qu'*appeler* soit meilleur qu'*attirer*. Robert définit *appeler* ainsi : « Appeler l'attention sur soi par un signe... » Et *attirer* : « Tirer vers soi, attirer l'attention par un manège d'agaceries, etc. voir appeler ».

La parenté est forte. Mais peut-être *** aurait-il raison d'insister, même si *Larousse* écrit attirer l'attention, le regard, éveiller la curiosité.

Je dirai donc *appeler* à l'avenir, même s'il faudra que j'y pense, tant *attirer* est dans ma manière ordinaire. Pour me convaincre davantage que j'ai raison ou tort, j'irai vérifier à la bibliothèque municipale de Nice.

459

J'ai noté ailleurs que François Mauriac avait écrit longtemps *j'ai convenu* et non *je suis convenu*, comme il se doit. Moi-même, je faisais la même erreur. Comme quoi Léon Lorrain avait raison de penser qu'écrire correctement est une exigence de tous les instants. Robert note, cependant, que certains et non des moindres adoptent encore la forme active.



Thierry Maulnier écrit dans le *Figaro* : « Henri Béraud sort du purgatoire ». Je suis heureux qu'on rappelle quel écrivain excellent et quel journaliste extraordinaire, il était. À la faveur de la libération en 1945, on a été très dur pour lui. On ne l'a pas tué, comme Robert Brassilagh : on s'est contenté de le mettre en prison, où il a fini ses jours. Il avait été à *Gringoire*, il est vrai, et l'on ne voulait pas oublier ses articles comme *Faut-il réduire l'Angleterre en esclavage* et bien d'autres où il prenait des attitudes qu'on ne lui a jamais pardonnées.

Maintenant, on lui consacre un livre et on réédite la *Gerbe d'Or*. Thierry Maulnier s'en réjouit. Il a raison, car Henri Béraud fait partie du patrimoine intellectuel de la France.



26 mars

Entre Français et Anglais, tout est prétexte à mésentente. En ce moment, un violent débat les oppose sur la contribution de l'Angleterre au marché commun. Mme Thatcher prend prétexte qu'elle est beaucoup trop élevée pour que l'Angleterre continue de la payer. On se demande comment les choses vont tourner car la

France, pas plus que l'Allemagne, n'entendent céder. Comme je les connais, les Anglais offriront un compromis sans doute. Mais on s'étonne qu'après avoir tant insisté pour entrer dans le marché commun, après avoir soumis l'adhésion au peuple anglais par référendum, on se refuse maintenant à payer les frais qui reviennent à l'Angleterre pour sa part calculée selon une formule acceptée par elle.

Devant cela, on ne s'étonne pas de voir la caricature parue dans la presse anglaise. Elle représente un Anglais exangue donnant son sang à un Français repu, gras, souriant : « Don de l'Angleterre à la France », lit-on en commentaire.

460

Mme Thatcher se sent sans doute appuyée par la Chambre et par ses électeurs. Autrement, elle ne prendrait pas une attitude aussi peu correcte envers ses associés du marché. Il est vrai que la note est forte et l'état des finances est mauvais en Grande-Bretagne.

Une fois de plus, on comprend les objections du général de Gaulle. Connaissant bien l'Angleterre, il prévoyait ce qui allait éventuellement arriver dans une discussion à douze, où la diplomatie anglaise allait pouvoir se donner libre cours.

M. Jacques Chirac n'y va pas par quatre chemins de son côté, quand il dit à peu près ceci : « Nous ne souhaitons pas le départ de la Grande-Bretagne, mais si elle ne veut pas en observer les règles, il ne lui reste qu'à se retirer de la Commission économique européenne. »



Petit problème fiscal au Canada : un couple divorce d'un commun accord. La femme obtient une forte indemnité annuelle qui est déduite du revenu du mari pour fins fiscales. Comme, par la suite, ils décident de vivre ensemble, l'impôt total du couple est sensiblement réduit. Situation immorale assurément, mais à laquelle le fisc se prête s'il ne peut s'y opposer.

Il semble qu'en Russie, une situation semblable puisse exister pour agrandir l'appartement trop petit dans lequel on vit. Le divorce permet d'acheter deux studios, alors que le mariage n'en autorise qu'un. Une fois l'appartement agrandi, on se remarie ou on vit ensemble. Qu'une loi puisse ainsi être contournée est lamentable, quelle que soit la condition morale qu'elle indique.



Voici une autre situation paradoxale. Un homme et une femme sont en société ; chacun reçoit un salaire et une part des bénéfices. À cela le fisc ne s'objecte pas, puisque tout cela est normal. Par contre, la femme du patron, à qui celui-ci paie un salaire parce qu'elle rend des services à l'entreprise, ce patron ne peut déduire de son revenu l'indemnité ou les sommes remises à sa femme. À ce titre, il est fortement taxé. Autre cas : le patron qui voyage avec sa secrétaire peut déduire les frais de celle-ci encourus au cours du voyage, tandis que s'il voyage avec sa femme qui lui rend les mêmes services, il ne peut pas le faire. Évidemment, l'impôt sur le revenu donne lieu à toutes espèces d'abus. D'un autre côté, il y a certaines situations qui devraient être éventuellement corrigées. C'est ce à quoi la province de Québec s'est appliquée cette année en admettant que le salaire, versé à la femme mariée, en rapport avec l'entreprise, soit considéré comme une dépense déductible.

461



Le charme de Georges Duhamel continue d'opérer en moi. J'ai aimé ce *Voyage de Patrice Périot*, acheté chez une vieille dame du boulevard Victor-Hugo. Patrice Périot est fatigué, inquiet, un peu bouleversé par ses enfants dont une, Christine, est communiste militante et se fait appeler *Véra*. Il décide d'aller passer trois jours dans sa maison de campagne pour retrouver la paix. Il donne ses instructions à sa ménagère : « Il est entendu que je suis absent, sauf pour ces gens-là. J'ai quelque chose à leur dire ».

« Désormais, dit Mme Hortense d'une voix souterraine, je dirai que le professeur est là, mais qu'il m'a prié de dire qu'il n'était pas là ».

« Non, balbutia Patrice Périot... Vous direz, Mme Hortense, que vous allez voir si je suis encore à la maison ».

« Et s'ils annoncent qu'ils vont vous rappeler ? » Patrice Périot leva les bras en signe d'embarras : « Vous ferez pour le mieux, Mme Hortense ».

Ce que j'aime, c'est cette simplicité de l'écrivain, cette langue qui colle bien au caractère de l'homme. J'y retrouve l'influence exercée sur mon vieux maître Édouard Montpetit par l'écrivain qu'il admirait, même s'il était décrié par certains ; ce qui est fréquent, sinon normal.



Hier après-midi, j'ai retrouvé chez Jacques D'Hondt, au Cercle universitaire méditerranéen, la même influence, la même formation et la même clarté de l'exposé que chez Édouard Montpetit. M. D'Hondt est directeur du centre d'études sur Hegel et Marx, à l'université de Poitiers. On lui avait demandé de parler de Karl Marx devant des gens qui, pour la plupart, sont bien loin de partager les idées du philosophe allemand, ou même ne les connaissent pas. Celui-ci, comme on sait, a écrit ses livres en Angleterre, et c'est la situation anglaise qui l'a inspiré en grande partie, sans doute.

462 L'œuvre de Marx est bien peu connue dans l'ensemble, même si elle a exercé une influence profonde dans le monde entier. Destinée à une société capitaliste comme l'Angleterre, l'Allemagne ou la France, c'est en Russie que sa pensée a trouvé son application à la faveur d'événements inattendus. Elle continue de pénétrer partout où la situation économique des classes ouvrières le permet. Aucun autre être humain n'a exercé une pareille influence et aucune autre œuvre n'a donné lieu à une littérature aussi abondante, a affirmé le conférencier. Et Jésus ? Et Mahomet ? Assez curieusement, il n'a même pas parlé de ces derniers.



J'aurais aimé l'entendre expliquer bien des choses et notamment l'évolution des pays soviétiques vers d'autres idées, tout en gardant l'essentiel. Malheureusement, j'ai dû partir avant la fin, dans l'attente d'un téléphone d'Amérique. J'avais demandé à Robert de me dire ce qui se passait dans le marché financier, à la suite de l'extraordinaire poussée de fièvre déclenchée par les mesures proposées par le président des États-Unis pour essayer de mâter l'inflation dans son pays et pour remettre le dollar en meilleure posture, au moment où se joue la comédie ou le drame des élections présidentielles chez nos voisins. M. Carter a annoncé un programme restrictif. Par ailleurs, il assiste, sans trop pouvoir faire grand-chose, aux avatars de sa politique extérieure. Dans l'histoire d'un grand peuple, jamais on n'a subi autant d'humiliations sans trop pouvoir agir de crainte de déclencher un autre conflit mondial pire que les précédents.



Je suis bien loin du professeur D'Hondt. Encore une fois, j'ai aimé sa manière d'exposer un sujet, son aptitude à mêler histoire,

littérature et réalité. N'a-t-il pas cité Bossuet, Cromwell qu'il déteste et, plus près de nous, Stendhal.

Il y avait là une conférence de qualité, comme je les aime : le conférencier ayant l'art d'exposer les choses les plus complexes et de faire revivre des gens qui, dans la vie de tous les jours, devaient être bien ennuyeux.

Pauvre, isolé, vivant à l'étranger, jugeant bien mal le monde capitaliste qu'il n'aime pas et dont il veut la disparition, Karl Marx ne devait pas être un commensal bien gai. Homme à idées fixes, ne parlant sans doute que de cette société, bien détestable, il est vrai, pour les petites gens. Si, en appliquant ses idées, on a modifié le monde profondément, c'est au prix du sang et de la mort de millions de gens, a noté le conférencier. Depuis, l'on n'a pu empêcher que l'on revienne partiellement à la propriété privée, que Marx détestait parce qu'il la rendait responsable de tout. En Russie, on a dû y avoir recours partiellement parce qu'on s'est rendu compte que, dans bien des cas, la propriété collective ne pouvait pas donner le rendement que le rural isolé, mais libre, pouvait obtenir.

463



22 mars

À Nice, si février est beau, le printemps sera médiocre, nous a dit notre ami André Lesouëf avant notre départ de Montréal. Hélas ! la prédiction semble bien devoir se réaliser. S'il faisait un temps des dieux hier, aujourd'hui il pleut. Hier, c'était le printemps radieux, ce matin c'est aussi le printemps, mais chagrin.



Un groupe de Lloyd's se trouve face à des obligations inattendues à la suite d'opérations très déficitaires aux États-Unis, en dehors du mandat accordé. Chaque membre du syndicat intéressé sera peut-être forcé de verser quelque \$500,000. Devant cela, il y a une levée de boucliers. L'on invoque, entre autres choses pour ne pas payer les sinistres,

- a) le fait que des courtiers avaient des *binding authorities*, que ne permettent pas les règles de Lloyds ;
- b) que le *Committee at Lloyd's* — la grande autorité de contrôle — était au courant de la situation technique du groupe et avait laissé faire. D'où refus de payer, poursuites intentées contre le *Committee*, etc.

Un scandale à Lloyd's, c'est rarissime. Cette fois, cependant, on ne peut l'éviter. Et c'est dommage car on met en cause l'intégrité du groupe, la validité du droit de lier : bref, la réputation extraordinaire de Lloyd's et, par répercussion, la crédibilité de l'opération d'assurance elle-même.

Un comité se met aussitôt au travail pour trouver des solutions.



464

Je suis dans le train des doublés, fait dire Sacha Guitry à son personnage dans *Un Homme d'hier et une Femme d'aujourd'hui*. En écoutant ces chanteurs, auxquels on accorde tant d'importance ces jours-ci, je crains d'y être également. Et ce n'est pas une constatation qui m'enchant, plus qu'elle ne plaisait au personnage de Guitry devant cette jeune femme qui, entre deux parties de golf, venait lui rendre visite en passant. La pièce est plaisante, mais on y sent Guitry profondément marqué par l'époque, par son âge et par le genre qu'il a adopté, qui le rend à la fois charmant et détestable parfois.

Faut-il aimer ces hurlements, ces cadences brutales, ces chants nasillards qui accompagnent des danses, disons plutôt des mouvements désordonnés, les déhanchements de ceux qu'on trouve dans les disco-clubs, qu'on appelle aussi discothèques ? Il faut, je pense, en prendre son parti, qu'on les aime ou non, tant que des gens, petits et grands, y trouveront assez d'agrément pour les fréquenter assidûment. Ils disparaîtront dès qu'ils cesseront d'être rentables.



Je suis allé ce matin à la messe dans les Arènes de Cimiez, à l'occasion de la fête des cougourons. Je voudrais admirer. Je voudrais être ému devant ce folklore qui s'insère dans le culte religieux, mais vraiment ce matin, je ne le puis pas. Peut-être suis-je grognon ! Je pense plutôt que c'est la moins intéressante partie de la fête à laquelle je viens d'assister, si j'en juge par ce qu'on nous a montré à la télévision le lendemain. Il est vrai que les danses continuent dans les jardins de Cimiez, l'espace disponible permettant un meilleur déploiement que sur les tréteaux où la messe est dite.

En revenant vers l'autobus, j'ai revu le buste de Louis Armstrong qui, l'été, préside la fête du jazz qui se tient autour de lui, dans les jardins où des oliviers centenaires ont vu bien d'autres spectacles plus gracieux ou plus harmonieux.

À Montréal, les Birks sont orfèvres de père en fils, depuis plusieurs générations. Ils sont un des rares exemples, avec les Molson, je crois, d'une lignée d'hommes d'affaires au Canada. Petit à petit, à côté de leurs affaires, faites d'abord dans le Québec puis dans le reste du pays, ils ont accumulé une très belle collection d'argenterie, dont il est possible d'avoir une idée par les prêts qu'ils ont faits à certains musées. Il y en a, par exemple, au château Ramezay et au musée des Beaux-Arts de Montréal, rue Sherbrooke. La plus grande partie vient d'être donnée au gouvernement fédéral — lequel à son tour a confié à la Galerie des Arts, à Ottawa, le soin de garder la collection.

465

Le directeur du musée des Beaux-Arts de Montréal a protesté, en invoquant qu'elle aurait dû être remise au musée de Montréal puisqu'elle comprend en grande partie des pièces faites par des orfèvres du Québec et réunies par une maison du Québec. Tout en déplorant que la collection soit à Ottawa, on ne peut que s'incliner. C'est le droit strict du propriétaire d'en faire ce qu'il veut. Il l'a accumulée au fur et à mesure des années. Il peut maintenant en disposer comme il l'entend. On ne peut que déplorer que la vieille maison d'orfèvrerie de Montréal n'ait pas tenu à ce que ces œuvres d'art restent dans la province où elles ont en grande partie été faites et réunies.

M. Birks, le père, suivait les pièces rares à la piste, pourrait-on dire. Ainsi, le jour où les héritiers de Mme *** ont liquidé sa succession, M. Birks est venu chercher un petit plateau d'argent, logé dans l'argenterie familiale sans que personne ne se doutât de sa valeur. Il n'a pas discuté. Il a mentionné une somme qui a été acceptée et il est parti avec l'objet, œuvre d'un orfèvre du Bas-Canada, au début du dix-neuvième siècle : une petite merveille que pouvait apprécier l'homme dont l'orfèvrerie était le métier et la passion.

La collection Birks, « notre patrimoine », a écrit le directeur du musée. Assurément, mais le propriétaire, encore une fois, pouvait en faire ce qu'il voulait. On ne peut que déplorer qu'il ne l'ait laissée là où la plupart des pièces venaient. D'autres l'auraient vendue. Lui a choisi de la donner. Le geste est à signaler, même si on eût souhaité qu'il eût été fait en faveur de notre ville.

Mme *** ignorait sans doute la valeur de ce petit plateau dans lequel elle mettait des noix, des olives ou des biscuits, les

jours où elle recevait fastueusement comme elle avait l'habitude de le faire quand, à ses frais, elle invitait ses amis de l'hôpital ou sa famille. Sans cela, elle l'aurait gardé parmi ces objets que l'on conserve précieusement dans une vitrine, dont la taille varie suivant l'abondance des petits trésors familiaux.



De mon beau-père, nous est venue une aiguière qui a une valeur d'œuvre d'art et de souvenir historique. Nous l'avons mise bien en vue dans une bibliothèque où sont les plus intéressants de nos livres.

466

Il la tenait de son ami Honoré Mercier, qui la lui avait donnée à l'occasion de son mariage. Peu argenté, celui-ci lui avait dit : « Je t'achèterais bien un cadeau, mais il serait mince. Prends donc plutôt cette aiguière qui a été donnée à mon père au siècle dernier, alors qu'il était premier ministre de la province ». Mon beau-père accepta avec joie cette très belle pièce. À notre tour, nous la gardons comme un bien de famille qui se transmettra à l'un de nos enfants, sans que l'on ait recours aux enchères pour en établir le prix, comme on le fait trop souvent pour éviter les conflits entre héritiers.